

Le golf de Magny-Cours laisserait la place au golf de Gimouille

L'avenir du golf de Magny-Cours est désormais conditionné à la création d'un golf à Gimouille. De l'avis des élus – Marcel Charmant, président du Conseil général, comme Robert Lecas, maire de Magny-Cours – l'actuel golf pourrait facilement être reconverti pour s'effacer devant un projet de grande ampleur, plutôt que tomber en concurrence avec un deuxième golf situé à moins de 20 km.

Marcel Charmant semble avoir déjà quelques idées : « 52 hectares à côté du circuit, ça doit pouvoir s'occuper ». Propos affiné par Robert Lecas : « Il vaut mieux consacrer le site au développement économique ».

Quant au projet de Gimouille, il veut « permettre à des joueurs confirmés de prendre du plaisir en étant accessible aux débutants ». Dessiné par l'architecte Mark



PROJET. Le golf 18 trous veut se fondre dans la nature.

Adam, qui a signé des golfs prestigieux dans le Monde entier (en France : Cely et Bellesbat), le 18 trous par 70 veut s'adapter à un terrain que certains connaisseurs

craignent "trop gras". Un tiers du terrain, argileux, représente une zone difficile reconnaît Mark Adam, qui promet de « pallier le problème » avec un drainage « très per-

formant et très dense ».

Ancrage dans le paysage

En dehors de ce souci, l'architecte a imaginé un golf fondu dans le milieu naturel, « un aspect visuel très naturel » pour « une sensation d'ancrage dans le paysage ».

« C'est un très beau site, qui offre une belle perspective, une topographie variée... »

Le 18 trous s'accompagnerait d'un "putting green de 1.200 m², un practice et, conformément au concept écologique du Grand Bois, il serait autosuffisant en eau, par un système de collecte des eaux de pluie. ■

Faire travailler la Nièvre

Après l'exposé du projet, jeudi soir à Magny-Cours, les questions des invités ont porté notamment sur la façon dont le Grand Bois peut profiter à la région. Combien d'emplois ? « Une centaine » a confirmé Franck Ladrière. Le premier d'entre eux, chargé de l'entretien paysager, « est de la commune » témoignait Bernard Nicolas, maire de Gimouille. Dans le staff technique du projet, un seul bureau nivernais : Iti conseil (Nevers). « Il est vrai que nous avons travaillé avec des gens que nous connaissions. Mais pour la deuxième phase, des appels d'offres seront lancés localement. Il est évident que nous comptons utiliser la filière locale, bois en particulier » a assuré le promoteur. Enfin, à la question de Gérard Dumas, président du circuit de Magny-Cours, sur d'éventuelles interactions, Franck Ladrière évoqué « la possibilité de séjours combinés ». « Le circuit est un vrai plus pour notre programme »...



MARCEL CHARMANT. Président du Conseil général.

« 52 hectares à côté du circuit, ça doit pouvoir s'occuper »